



VIIIe Congrès international de l'ADERSE

RSE et Gouvernance mondiale

24 & 25 mars 2011

Université Paris Descartes

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Association francophone de
Gestion des Ressources Humaines



Association Francophone de Comptabilité



Comités d'organisation et scientifique du VIIIe Congrès

Présidente du comité d'organisation : Odile Uzan, Université Paris Descartes

Membres : Jean-François Amadiou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Charles-Henri d'Arcimoles, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Charles-Henri Besseyre-des-Horts, HEC, Philippe Castelnau, Télécom Ecole de Management, Anne Fagot-Largeault, Collège de France, Marc Fleurbaey, CNRS, Université Paris Descartes, Alice Le Flanchec, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Arnaud Pellissier-Tanon, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Jean-Marie Peretti, ESSEC, Yvon Pesqueux, CNAM Paris, François-Guy Trébulle, Université Paris Descartes.

Bureau et Comité scientifique permanent de l'ADERSE

Bureau

Nicole Barthe, Présidente, Zahir Yanat, Vice-Président, Jean-Jacques Rosé, Vice-Président, Axelle Santocchia, Secrétaire générale, François Ecoto, Trésorier.

Comité scientifique permanent

ALBOUY Michel, IAE de Grenoble, BARET Pierre, ESC La Rochelle, BARTH Isabelle, Université de Metz, BARTHE Nicole, Université de Nice Sophia Antipolis, BATSCH Laurent, Université de Paris-Dauphine, BONNET Marc, Université Lyon III, CASTELNAU Philippe, Télécom Ecole de Management, CUEVAS Fernando, ESC Pau, DUBOIS Pierre-Louis, Université Paris II, DUYCK Jean-Yves, Université La Rochelle, ECOTO François, ESC Rennes, School of Business, GUILLON Bernard, Université de Pau et des Pays de l'Adour, HARTMAN Laura, Business Ethics&Associate, DePaul University Executive Office (USA), IGALENS Jacques, IAE de Toulouse I, KIANVU Tamo, Université d'Angola, LAMARQUE Eric, Université Bordeaux IV, LEBRATY Jean-Fabrice, Université de Nice Sophia Antipolis, LEPINEUX François, ESC Rennes, LOUART Pierre, IAE de Lille, MARCO Luc, Université Paris XIII, NEKKA Hadj, Université d'Angers, PELLISSIER-TANON Arnaud, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, PERETTI Jean-Marie, IAE de Corte et ESSEC, PESQUEUX Yvon, CNAM Paris, ROLLAND Blandine, Université de Haute-Alsace, ROSE Jean-Jacques, SHADYCEHESS, SAVALL Henri, IAE de Lyon III, TRINQUECOSTE Jean-François, Université Bordeaux IV, YANAT Zahir, Bordeaux Ecole de Management, ZARDET Véronique, IAE de Lyon III

Appel à communications

L'ADERSE - Association pour le Développement et l'Enseignement de la Responsabilité Sociale des Entreprises - est une association académique créée en 2002.

Les premiers congrès de l'association ont développé les thématiques de la recherche et de l'enseignement de la RSE dans les universités et les grandes écoles françaises, en associant à leur réflexion les différents acteurs européens et internationaux. Les deux derniers congrès – celui de Pau centré sur « RSE, outils & pratiques » puis celui de La Rochelle portant sur « RSE & Innovation » - ont mis l'accent sur l'opérationnalisation de la RSE dans des contextes complexes.

Le VIII^e Congrès de l'ADERSE entend interroger les relations qu'entretiennent les notions de RSE et de Gouvernance. La notion de « Gouvernance » est relativement récente ; elle se diffuse au XX^e siècle au travers notamment des agences internationales d'aide au développement qui prônent la « bonne gouvernance » à l'adresse des Etats, notamment ceux réputés corrompus. Aujourd'hui, le terme s'est substantialisé et généralisé : il qualifie des modes de gestion d'entités complexes dans lesquels les acteurs « parties prenantes » tendent à se déployer sur un même plan horizontal, au travers d'un processus périodiquement négocié. Ces entités peuvent être aussi bien des entreprises – on parle ainsi de « gouvernance d'entreprise »- que des territoires – on parle alors de « gouvernance territoriale ».

Le présent congrès propose de travailler la question de la relation entre RSE et Gouvernance selon trois axes :

1) La gouvernance de l'entreprise responsable dans le monde

Il s'agit d'analyser selon quelles modalités, dans les différents pays, la RSE infléchit la gouvernance des entreprises au niveau de leurs instances d'administration (Conseils d'administration), de leurs structures et modalités de management (Comités de direction, fonctions RH, Finances, R&D, Commerciale, etc.) et de leur instrumentation de gestion (outils d'analyse comptable et financière, tableaux de bords de gestion, bilan social). Les communications pourront porter sur les thèmes suivants :

- composition des conseils d'administration et modes d'intégration des parties prenantes ;
- création et répartition de la valeur vis-à-vis des « parties prenantes » ;
- communication développée par les entreprises sur l'exercice de leur RSE ;
- nouveaux rôles et nouvelles compétences des managers dans un environnement élargi ;
- contribution des différentes fonctions à la mise en œuvre des politiques de RSE ;
- transformations et dynamiques organisationnelles sous l'effet de la RSE ;
- engagement des salariés dans la dynamique RSE ;
- innovations managériales tant sur les méthodes que sur les outils de gestion.

2) L'entreprise responsable dans la gouvernance du monde

Il s'agit d'analyser comment l'entreprise responsable interagit avec les autres acteurs parties prenantes de la gouvernance des territoires - qu'ils soient locaux, régionaux ou mondiaux- dans lesquels elle opère. Les communications pourront porter sur les thématiques suivantes :

- l'entreprise responsable et la Législation : analyse du comportement des entreprises face aux lois, circulaires et incitations déployées par les Etats, les organisations gouvernementales régionales et mondiales ;

- l'entreprise responsable et La Normalisation : analyses des modes de contribution des entreprises à la production de normes internationales ; analyse des modalités d'uniformisation des règles relatives à la RSE dans un contexte concurrentiel mondialisé ;
- l'entreprise responsable et les Acteurs de la société civile (citoyens, associations, communautés, ONG, etc.) : analyse des modes de conflits/coopérations développés dans les différentes régions du monde entre l'entreprise et les acteurs de la société civile dans la gouvernance des territoires dans lesquels l'entreprise intervient.

3) RSE et Gouvernance mondiale : approches épistémologiques

Il s'agit d de s'interroger sur les modèles théoriques sous-jacents aux deux notions de RSE et de Gouvernance, sur leur compatibilité, leurs convergences/divergences, les conditions de leur conciliation. Il s'agit également de questionner les thèmes de la RSE et de la Gouvernance avec des théories connexes, comme par exemple :

- RSE, Gouvernance et libéralisme économique ;
- RSE, Gouvernance et droits de propriétés ;

D'autres questionnements pertinents pourront être pris en compte.

Ce congrès met l'accent sur le dialogue nécessaire avec les autres associations académiques en Sciences de Gestion. Il s'ouvre, comme les autres congrès, à d'autres disciplines (sciences juridiques, politiques, économiques, sociologiques, etc.) et notamment à la philosophie des sciences. Il invite les représentants des entreprises et des organisations publiques, et plus largement l'ensemble des parties prenantes, à contribuer activement aux débats. Comme les précédents congrès, il est à vocation internationale : les communications pourront donc être proposées en trois langues : **français, anglais et espagnol**.

Odile Uzan

Présidente du Comité d'organisation
VIIIe Congrès international de l'ADERSE
Université Paris Descartes

Calendrier et normes de présentation

Calendrier

Envoi de :

- **l'intention de communication : le 10 novembre 2010**

(1 demi-page en précisant l'axe choisi)

- **la communication pour évaluation par le Comité scientifique : le 10 janvier 2011**

(1 douzaine de pages, bibliographie et notes incluses)

- **la communication définitive : le 10 mars 2011**

(texte intégrant les remarques éventuelles du Comité scientifique)

L'envoi de l'intention de communication n'est pas obligatoire mais il est toutefois souhaité. Il permet aux organisateurs de prévoir qualitativement et quantitativement les ateliers et aux contributeurs de réduire le risque de voir leur communication finalisée refusée.

Normes de présentation

Taille des communications : 12 pages au maximum, notes, graphiques, annexes et bibliographie comprises. Les notes seront en bas de page.

Mise en page : texte au format Word, interligne simple (corps du texte, encadrés, bibliographie, annexes).

Marges : format A4, par défaut. Haut : 2,5 cm ; Bas : 2,5 cm ; Gauche : 2,5 cm ; Droite : 2,5 cm ; Reliure : 0 cm. En-tête : 1,25 cm ; Pied de page : 1,25 cm

Corps du texte : Times New Roman, 12.

Numérotation : en bas à droite sous le format 1, 2, 3,... à compter de la page 2.

Titres et sous-titres respecteront la hiérarchie suivante

TITRE : CENTRE, GRAS, MAJUSCULES, TIMES NEW ROMAN **18**

1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman **16**

1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman **14**

1.1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman **12**

Présentation de(s) l'auteur(s) et de la communication

1ère page (non numérotée) :

TITRE (TNR18)

NOM(S) Prénom(s) des auteurs, gras, TNR 14, centré.

Mention de(s) la fonction(s) et du (des) rattachement(s) scientifique(s)

Mention du (des) lieu(x) d'exercice principal (principaux) et de son(leurs) adresse(s)

Mention du (des) téléphone(s) et de(s) l'e-mail (s) de(s) l'auteur(s)

2ème page : Titre (TNR18)

Résumé de 6 à 12 lignes + 5 mots clés (langue du texte –français ou espagnol– + anglais).

3ème page : Début du texte...

Citations : Les citations d’auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55).

Bibliographie : Les auteurs devront impérativement limiter leur bibliographie aux seules références citées dans le texte. Les références bibliographiques en dernière page de la communication sont du type :

LEE M.D.P., (2008), “A review of the theories of corporate social responsibility: Its evolutionary path and the road ahead”, *International Journal of Management Reviews*, Vol.10, N°1, pp. 53-73.

SENGE P.M., (1992), *The Fifth Discipline – The Art and Practice of The Learning Organization*, London, Century Business.

Publications

Des publications dans un ouvrage collectif

Les organisateurs du congrès procéderont à une sélection d’articles qui donnera lieu à la réalisation d’un ouvrage collectif sur le thème de « RSE et Gouvernance mondiale ».

Des publications dans des revues partenaires du VIIIe Congrès

Les organisateurs du congrès sélectionneront des articles qu’ils proposeront aux comités de rédaction des revues ci-après. Chaque auteur s’engage à conformer son article aux normes de la revue pour laquelle il a été sélectionné.

La revue « Sciences de Gestion »

Une sélection de 4 à 5 communications en français sera publiée dans un dossier spécial de la revue « *Sciences de Gestion* » coordonné par les organisateurs du Congrès.

La revue « RESADDERSSE International »

Les communications acceptées par la revue devront être proposées en deux langues, la première étant nécessairement l’anglais. Les communications publiées feront explicitement référence au VIIIe Congrès de l’ADERSE (thème, lieu, date, organisateurs).

Des négociations avec d’autres revues sont en cours.

Prix attribués

Le « Prix du meilleur article » du VIIIe Congrès de l'ADERSE

Emerald best paper award

The award would be chosen by the Conference Scientific Committee and Professor Pesqueux as Editor of SBR (Society and Business Review). Emerald would award the winner a €200 prize and a certificate which will be presented at the end of the conference.

NB: SBR would have the option of publishing the paper. The article must be in English.



Le « Prix de la meilleure thèse en RSE » du VIIIe Congrès de l'ADERSE



Afin d'encourager le développement de thèses dans le domaine de la RSE., ce congrès organise le premier « Prix de la meilleure thèse en RSE ».

Les candidats à ce Prix doivent :

- avoir soutenu leurs thèses en 2009 et 2010,
- envoyer leur thèse et un résumé d'une dizaine de pages aux organisateurs du congrès, par courriel, avant la date limite du 31 décembre 2010.

La dotation du Prix sera précisée prochainement.

Inscription au Congrès

Tarification pour une inscription avant le 31 décembre 2010

Participants institutionnels et individuels : **300 €**

Adhérents à l'ADERSE, l'AFC, l'AGRH et l'IAS (cotisation à jour) : **250 €**

Étudiants de moins de 30 ans (sur présentation de la carte d'étudiant) : **200 €**

Les inscriptions après le 31 décembre 2010 donneront lieu à une majoration de 50 euros du tarif correspondant.

Le règlement de l'inscription pourra être effectué par chèque, virement ou bon de commande de l'université à l'ordre de « L'agent comptable de l'Université Paris Descartes ».

Toutes les précisions relatives à la procédure de facturation seront fournies prochainement sur le site : <http://www.droit.parisdescartes.fr/congresaderse2011/>

Contacts avec les organisateurs

**Les communications sont à envoyer exclusivement par mail à l'adresse suivante
Ainsi que toute demande d'information**

congresaderse2011@droit.parisdescartes.fr

**Une information actualisée sera disponible sur les deux sites suivants
Vous êtes invités à les consulter périodiquement !**

www.aderse.org

<http://www.droit.parisdescartes.fr/congresaderse2011/>